



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2026

CONVOCATION

Date : 19/06/2026

Envoi le : 24/06/2026

Publication le : 24/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le 1^{er} juillet à 19h00 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Antoine MAQUIN Maire en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Absents : 04

Pouvoirs : 04

Votants : 29

Etaient présents :

Adjoints :

Mesdames Aurélie LEROY, Sabrina VRIGNAUD, Lucie JORGE, Christelle ADAM,
Messieurs Pascal ARRAGAIN, Erick MORCHOISNE, Gérard MORICEAU, Xavier CUVIER.

Conseillers municipaux :

Mesdames Anita GATELIER, Magali GAUDIN, Séverine RENOU, Cécilia CHENET, Chloé METAHRI, Temanuata GIRARD, Florence TOST, Amélie BOLANTIN, Hélène ODENT,
Messieurs Gilles HOGUET, Laurent BOUGEAULT, Vincent GUILLET, Sébastien VEILLON, Manuel FABAS-VINSONNAUD, Bertrand RITOURET, David LEBRETON.

Absents excusés :

Mesdames Angela MIGNON, Léa JEAN-LOUIS,
Monsieur Olivier DOUSSET, François-Brice JOBARD.

Absents :

Madame /
Monsieur /

Excusés, avaient donné pouvoir :

Monsieur Olivier DOUSSET avait donné pouvoir à Madame Aurélie LEROY.

Madame Angela MIGNON avait donné pouvoir à Madame Sabrina VRIGNAUD.

Madame Léa JEAN-LOUIS avait donné pouvoir à Monsieur Erick MORCHOISNE.

Monsieur François-Brice JOBARD avait donné pouvoir à Monsieur David LEBRETON.

Secrétaire de séance :

Madame Séverine RENOU

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le

ID : 037-213701394-20260701-DEL_1072026_16B-DE



DEL N°01/07/2026-16B TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS - FONDS VERT 3 - ÉTUDES ET TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE ET FONCTIONNELLE DE LA SALLE DES FÊTES MUNICIPALE

Monsieur le Maire informe les élus du Conseil Municipal que par délibération du 31 mars 2025, le Conseil métropolitain de Tours Métropole Val de Loire a institué le dispositif « Fonds Vert 3 », destiné à soutenir les investissements des communes membres contribuant à la transition écologique, à l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine communal et à l'adaptation du territoire au changement climatique. La commune de Luynes dispose d'une enveloppe maximale de 85 835 € au titre de ce dispositif.

La commune souhaite engager une opération globale de réhabilitation énergétique et fonctionnelle de la salle des fêtes municipale.

Cette opération comprend une phase d'études préalables permettant de définir précisément le programme de travaux ainsi qu'une première phase d'interventions portant notamment sur le remplacement des menuiseries extérieures et l'amélioration des performances thermiques du bâtiment. Elle pourra être complétée par des travaux d'isolation, de rénovation des installations électriques, des réseaux de plomberie ainsi que par différents aménagements contribuant à la rénovation énergétique et fonctionnelle de cet équipement communal.

Cette démarche vise à réduire les consommations énergétiques du bâtiment, améliorer le confort des utilisateurs, préserver le patrimoine communal et répondre aux objectifs fixés par Tours Métropole Val de Loire en matière de transition écologique.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 130 910 € HT, selon le plan de financement suivant :

Financier	Montant HT
Fonds de concours Tours Métropole Val de Loire - Fonds Vert 3	65 453 €
Commune de Luynes	65 457 €
TOTAL HT	130 910 €

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter un fonds de concours de 65 453 € auprès de Tours Métropole Val de Loire.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil métropolitain du 31 mars 2025 créant le dispositif « Fonds Vert 3 » ;

VU le règlement d'attribution du Fonds Vert 3 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE l'opération de réhabilitation énergétique et fonctionnelle de la salle des fêtes municipale comprenant les études préalables et les travaux de rénovation énergétique.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération.

SOLLICITE auprès de Tours Métropole Val de Loire un fonds de concours au titre du dispositif « Fonds Vert 3 » pour un montant de 65 453 €.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire au dépôt du dossier de demande de fonds de concours et à son exécution.

Pour extrait certifié conforme,

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 037-213701394-20260701-DEL_1072026_16B-DE



Le Maire,

La secrétaire de séance,



Antoine MAQUIN

Séverine RENOU
Conseillère Municipale

Délibération rendue exécutoire : **28 JUIL. 2026**

Par sa transmission en Préfecture le :

Et sa publication le site internet de la commune le : **28 JUIL. 2026**

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le

ID : 037-213701394-20260701-DEL_1072026_16B-DE

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le

ID : 037-213701394-20260701-DEL_1072026_16B-DE

